

1.6. LE SALAIRE AUGMENTE AVEC L'ÂGE

PRÈS DE 50% DES MOINS DE 26 ANS ONT UNE RÉMUNÉRATION DE MOINS DE 101 EUROS PAR JOUR*

Les moins de 26 ans ont une rémunération beaucoup plus faible que leurs aînés, avec un salaire médian de 101,47 € par jour. Les autres catégories d'âge ont un salaire médian supérieur à 110 € par jour.

LES SALAIRES ÉLEVÉS PLUS FRÉQUENTS À PARTIR DE 35 ANS

Si à peine 10 % des travailleurs entre 26 et 34 ans ont un salaire d'au moins 150 € par jour, ils sont 30,5 % à avoir ce salaire entre 35 et 44 ans, et près de 40 % au-delà de 44 ans.

LES BAS SALAIRES PLUS FRÉQUENTS CHEZ LES MOINS DE 26 ANS, MAIS AUSSI CHEZ LES 45 ANS ET PLUS

23,4 % des 55 ans et plus ont un salaire de moins de 80 euros. De la plus forte présence des salaires de plus de 150 euros chez les 55 ans et plus, il résulte une compression de la part des salaires moyens (80 – 150 €).

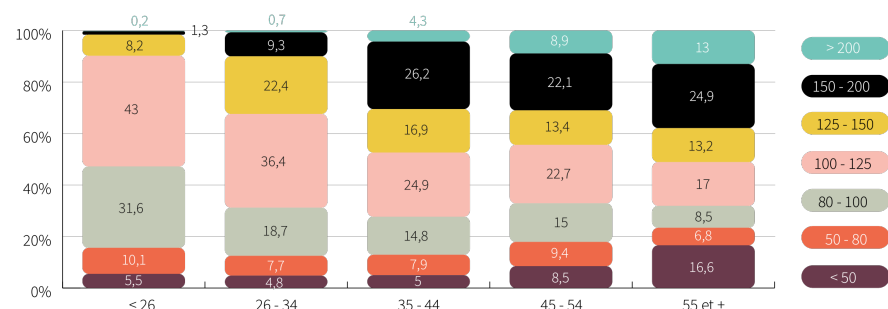
Cela s'explique sans doute par le nombre important de travailleurs de 45 ans et plus dans des secteurs moins qualifiés tels que ETA ou AF.

UNE AUGMENTATION GÉNÉRALISÉE DU SALAIRE

Entre 2008 et 2017, le salaire a augmenté pour toutes les catégories d'âge, avec un tassement entre 2013 et 2015, sauf pour les 35-44 ans qui poursuivent leur augmentation au point de dépasser les 45-54 ans.

* Toutes les données concernent des rémunérations brutes.

Rémunération journalière selon l'âge
(31 décembre 2017)



Estimation du salaire médian selon la tranche d'âge du travailleur (31 décembre 2017)

31/12/17	< 26	26 - 34	35 - 44	45 - 54	55 et +
Salaire médian	101,47 €	112,37 €	122,28 €	118,79 €	127,08 €

Evolution du salaire médian selon l'âge (2008-2017)

